

Discours de Marie-Lise Gloanec, adjointe.

La Mairie possède quelques documents d'archive sur l'origine de la construction de l'Ancien presbytère.

Vous pourrez voir tout à l'heure, le plan d'origine, et le devis des travaux exposés aux murs dans la salle de culte.

C'est sous le Second Empire, en 1857 que le Maire, Monsieur Napoléon Hayraud, qui est nommé par le Préfet à cette époque, approuve le devis établi par Monsieur Bègue Aimé, architecte à Uzès.

Il s'agit essentiellement de construire le presbytère devant servir au logement du pasteur protestant de la Commune d'Aigaliers.

Les deux Communes de Baron et Foissac ont contribué à son financement.

Je reprends ci-dessous le texte avec le vocabulaire de l'époque...

« Monsieur Hayraud, le Maire, rappelle dans son argumentaire pour la construction du bâtiment que le Temple est construit depuis 10 ans déjà et que les habitants sont en instance d'obtenir un pasteur afin de desservir la circonscription devenue considérable !!

Un décret de « Sa Majesté » Louis- Napoléon Bonaparte III pourvoit aux besoins les plus chers des habitants en nommant le pasteur attendu.

A partir de cette décision royale ... le Maire se met en recherche d'un terrain le plus commode et le plus proche du Temple.

Celui du Sieur Bourguet correspond à ces critères.

L'architecte décrit la maison qui sera constituée d'un Salon à manger, d'un salon de compagnie, d'une cuisine et d'un cabinet de travail au rez de chaussée ;

Le tout desservi par un corridor dont la porte d'entrée sera au levant et donnera au derrière de la maison où seront établis le bûcher, la patouillerie et les latrines.

A l'étage, 4 chambres sont réparties.

La toiture sera à 4 pentes briquées en dessous. Les eaux seront recueillies au bord de la toiture par des gouttières en fer blanc qui conduisent les eaux à une Citerne au-dessous de la patouillerie.

Cette Citerne a été murée et le maçon l'a découverte pendant les travaux. Ainsi qu'une autre cave également obstruée.

Le descriptif du projet initial cite effectivement 2 caves situées sous l'escalier.

Cet escalier suspendu à l'anglaise, en pierres dures de Camberlaud Carrière à Montaren, nous avons tenu à le conserver dans la rénovation car il constitue une pièce remarquable du 19^{ème} en bon état. La rampe est en fer avec une main-courante en noyer, profilée à double-gorge !

Toujours en 1857, le choix du Maire Napoléon Eyraud, et de l'architecte Mr Bègue, s'est porté sur des matériaux de qualité. : pierres de taille des carriers de la Bouscarasse à Serviers; pierres dures de Camberlaud pour le perron d'entrée, les seuils et la dalle du balcon.

Des cheminées étaient réparties dans les différentes pièces.

Huit mois ont été nécessaires pour les travaux.

Le coût en franc or de l'époque : 11 620, Francs

En cours de travaux, il a été décidé de rehausser le toit pour y installer des greniers.

Il est amusant de constater que la constitution des dossiers de tels projets a bien évolué en 200 ans : en 1857, un simple cahier d'écolier paraphé par le préfet et le maire, suffit sur 10 pages à expliquer le projet et son coût.

Aujourd'hui, plusieurs cartons à archives contiennent le projet ; les appels d'offres, les études diverses et variées, liées à la sécurité, aux normes... en vigueur... les demandes de subventions.

Tout cela en version papier et en version numérisées !

Ce patrimoine communal est aussi un patrimoine architectural que nous avons voulu valoriser. Le projet de Madame Welisch et le travail des artisans, a su préserver le caractère et rendre sa beauté à ce bâtiment communal que chacun appréciera en traversant le village d'Aigaliers.

La Fondation du Patrimoine a aussi soutenu notre action en acceptant de lancer une souscription pour la rénovation respectueuse de ce patrimoine du 19^{ème}.

Je remercie ses représentants, Mme Agullo et Mr Saorine.

Merci pour votre écoute

Je repasse la parole au Maire